



Accueil | France | Israël | Culture **LifeStyle** ▾ | Religion | Antisémitisme

Réponse du site Jewpop à l'appel au boycott du festival Jazz'N'Klezmer par le BDS | L'Arche soutient Charlie Hebdo ! | Sortie du livre « Héritages

le Magazine
nouvelle formule

L'Arche
rendez-vous
fin octobre
2011

Novembre 2011
Le sommaire du numéro 635

Abonnez-vous
et bénéficiez de la version
numérique ainsi qu'un
accès exclusif aux
archives (de 1971 à 2011)

facebook

L'Arche
Devenir fan

Votre avis...

Soutenez-vous l'initiative
JCall ?

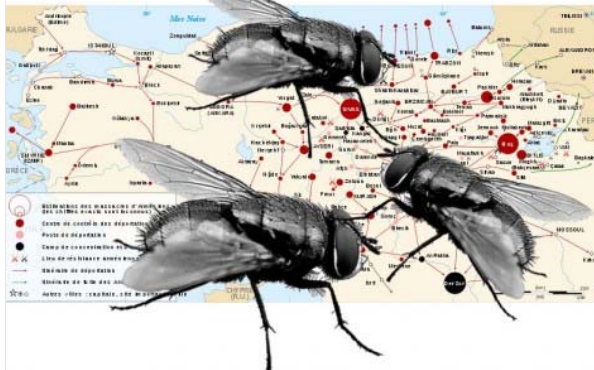
- Oui
 Non
 Sans opinion

Les résultats

FRANCE

Génocide arménien: le dérapage de Pierre Nora (I)

Par Séta Papazian | L'Arche | 23/06/2011 | 16h31



Légende photo : Carte des déportations de la population arménienne de l'Empire ottoman en 1915. « Si vous écrasez trois mouches, on peut aussi vous parler d'un génocide » (Pierre Nora, historien, sur France-Inter, le mercredi 12 octobre 2011).

Pierre Nora, historien, Président de la 14e édition des « Rendez-Vous de l'Histoire », Président de l'association « Liberté pour l'Histoire » et membre de l'Académie française, a dérapé en direct sur [France-Inter](#) le mercredi 12 octobre 2011, à propos du génocide arménien, au micro de Bernard Guetta et Thomas Legrand (<http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=189863>). Des propos hasardeux qui interpellent sur la légitimité de l'historien à s'exprimer sur des sujets qu'il ne maîtrise visiblement pas. Le Collectif VAN réagit sur le site de L'Arche, par une tribune en deux parties.

Mieux qu'Ankara

Expliquant sur France-Inter ses réticences à qualifier de génocide le sort des Arméniens de l'Empire ottoman en 1915, Pierre Nora est d'abord revenu sur la Shoah et le génocide des Tutsi, incontestables. Puis, au terme d'une démonstration laborieuse, il a conclu: « **Si vous écrasez trois mouches, on peut aussi vous parler d'un génocide** ». Comme la question initiale portait sur la qualification de génocide pour les Arméniens, la réponse « en creux » est donc claire. Et glaçante. Quelques minutes auparavant, l'historien avait affirmé: « *Que la Turquie fasse tout pour reconnaître éventuellement son passé, encore qu'historiquement, l'affaire est très, très compliquée, je n'en suis pas spécialiste. Mais elle n'est pas univoque* ». Puis: « *Les Arméniens ont été à la fois les immenses victimes mais pas seulement les immenses victimes* » [1]. L'académicien se dit non spécialiste de « l'affaire (sic) arménienne », mais c'est malgré tout en expert qu'il se prononce au micro d'une radio nationale, à propos d'un crime de masse. Peut-il rendre publiques les sources sur lesquelles il fonde sa minimisation du génocide arménien ? Peut-il ignorer que les allégations de « massacres mutuels » servent d'argumentation à l'Etat négationniste turc ? Et que ce dernier rend tous les Arméniens, enfants compris, responsables de leur propre anéantissement ? Anéantissement qu'il nie au demeurant...

Comme feu René Rémond, son prédécesseur à la présidence de « Liberté pour l'Histoire », en confessant « ne pas être spécialiste », P. Nora révèle que sa posture sur l'extermination des Arméniens est *ipso facto* purement politique, alors même qu'il exige des élus de la nation (dont certains sont plus documentés que lui sur le sujet) qu'ils désertent, eux, le champ de l'histoire <http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=9367>



Nicolas Sarkozy à l'ONU
21 septembre 2011

Le Billet de Frédéric Encel



Iran, une bombe hautement proliférante

L'enrichissement d'uranium par Téhéran constitue-t-il une menace pour la France et l'Europe ? Parmi les décisionnaires iraniens, il en est qui sont mus par des objectifs eschatologiques où la lutte religieuse est l'impératif subordonnant tous les autres...

Le Billet de Nicole Guedj



Le vrai visage d'Israël

Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, depuis sa création en 1948, l'Etat d'Israël jouit d'une popularité sans équivalent. Pas un jour ne passe sans que ce petit pays, à peine plus grand que la Bretagne, ne fasse la Une des journaux télévisés. Preuve de l'intérêt des médias pour le sujet, Jérusalem concentre le plus grand nombre de correspondants étrangers...après Washington !

[L'ArcheMag](#) Pierre Nora, historien, dérape sur la question du génocide arménien. Le collectif VAN réagit dans les colonnes de... [fb.me/U4dcwsw](https://www.facebook.com/U4dcwsw)
12 minutes ago · reply · retweet · favorite

[L'ArcheMag](#) L'Iran, l'Europe et le monde des affaires (par Christoph Heil)... [fb.me/sX4yGstK](https://www.facebook.com/sX4yGstK)
8 days ago · reply · retweet · favorite

[L'ArcheMag](#) Sortie du CD Musiques Juives baroques: [larchemag.fr/2011/11/08/161...](https://www.facebook.com/larchemag.fr/2011/11/08/161...) [fb.me/V0lpeNu](https://www.facebook.com/fb.me/V0lpeNu)
10 days ago · reply · retweet · favorite

[L'ArcheMag](#) Entre humanité et catastrophisme, une critique du film "Contagion" de Steven Soderbergh (par Paul Roland-Levy)... [fb.me/1qyBaJkI](https://www.facebook.com/fb.me/1qyBaJkI)
10 days ago · reply · retweet · favorite

PETIT LEXIQUE TWITTER

@nom "nom" est un autre utilisateur sur Twitter.
RT ("re-tweet") : on fait suivre le texte d'un autre.
#mot "mot" est un mot-clé utilisé par la communauté Twitter.

Historien : une profession par définition irréprochable ?

Pierre Nora conteste – et c'est son droit – le bienfondé d'une loi pénalisant la négation du génocide arménien. Selon lui, une législation aurait pour conséquence de museler la recherche. Diantre. Mais hormis Yves Ternon et quelques rares universitaires – le plus souvent d'origine arménienne – où sont-ils donc, ces historiens *français* qui étudient depuis des décennies le génocide arménien et que l'on briderait dans leurs travaux futurs ?

Alors que la Turquie use et abuse de pressions économiques, diplomatiques, universitaires, juridiques et politiques autrement plus inquiétantes pour l'indépendance de la France, qu'elle finance à travers le monde des chaires et des instituts turcs d'histoire « officielle », que ses *think tank* ouvrent leurs portes aux jeunes Français, doctorants en histoire, qui réfutent sur internet les « *allégations arméniennes* », qu'elle pratique une désinformation grossière auprès de ses touristes <http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=32654>, qu'elle éduque ses millions d'élèves et d'étudiants – futurs citoyens européens ? – dans la haine des Arméniens, qu'elle exporte un négationnisme terriblement offensif y compris dans le cadre des programmes Erasmus <http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=22580> et au sein des communautés turques <http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=22620> de l'étranger, qu'elle réprime la liberté d'expression – en se réservant le droit de poursuivre au titre de l'Article 306 (ex 301) du Code Pénal quiconque affirmerait la réalité du génocide arménien[2] -, bref qu'elle aligne des moyens médiatiques, financiers et logistiques *contre lesquels il est impossible de lutter avec des moyens purement académiques*, l'auteur de l'Appel de Blois soutient, lui, que ce sont « *le groupe des Arméniens* » (*re-sic*[3]) et les lois françaises dites mémorielles qui menacent la démocratie.

P. Nora n'est pas sans savoir qu'en France et aux USA, des procès en diffamation ou des sanctions visent des hommes politiques et des historiens qui pointent du doigt « l'historiographie de la dénégation » comme la nommait Pierre Vidal-Naquet : ainsi, Bruno Chaouat, Directeur du Centre d'études de l'Holocauste et du génocide de l'Université du Minnesota [USA], collaborateur de *l'Arche*, la *Revue du Judaïsme français*, a été poursuivi pour avoir qualifié de « non fiable » le site de la Turkish Coalition of America; et feu le Prof. Donald Quataert <http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=52124>, président de l'Institut d'Etudes Turques à Washington, a été « démissionné » pour avoir – après 25 ans de soumission au dogme officiel – qualifié de génocide les massacres des Arméniens...
Le 8 décembre 2010, Meir Waintrater signalait que « *Les défenseurs des génocidaires voudraient faire passer leur discours de négation pour un discours légitime* ». Est-ce cette Liberté pour l'Histoire que Pierre Nora entend promouvoir ?

L'historien voudrait mettre sa corporation à l'abri de toute loi. C'est oublier que la société évolue chaque jour vers une marchandisation plus grande de l'activité historique et que personne n'en contrôle la déontologie. Si 1915 est devenu une question relevant de la justice et du politique, on le doit à la négation permanente de l'Etat turc dans toutes les instances nationales et internationales, à la complaisance des nations dites démocratiques, mais aussi – et c'est regrettable – au manque d'implication des historiens : car sinon, comment expliquer qu'il ait fallu attendre la Loi n°2001-70 du 29 janvier 2001 relative à la reconnaissance du génocide arménien de 1915, pour que cet événement-phare de 14-18 soit abordé dans les manuels scolaires français ?

Malgré cette loi de la République, les enseignants se heurtent souvent à une contestation farouche. Ainsi, en novembre 2009, un jeune collégien <http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=37751> de Pont-à-Mousson a écrit dans un devoir d'histoire : « *le génocide arménien n'a pas existé, mais s'il avait existé, il aurait été mérité* ». Cet élève, fêté en héros à la Une du plus grand quotidien de Turquie, *Hurriyet*, <http://www.collectifvan.org/pdf/01-06-16-19-11-09.pdf> a vu sa sanction pédagogique levée, suite à l'intervention <http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=37751> d'une association franco-turque. De même que « *ce n'est pas aux politiques de faire l'histoire* », va-t-on désormais prétendre que ce n'est pas aux professeurs de l'enseigner ?

Liberté pour l'Histoire s'est-elle inquiétée de la prestation « éducative » du Consul Général de Turquie, Ugur Ariner, reçu en février 2010 au Lycée Chateaubriand de Combours <http://turquieeuropeenne.eu/article3917.html>? Ce diplomate turc a déclaré aux lycéens français : « *Il s'agit d'un massacre, pas d'un génocide. Une commission d'historiens a été créée en 2009 pour décider* ». Deux mensonges en deux phrases : ainsi, le temps d'une rencontre, le soin « d'instruire » les élèves d'un lycée public français a été confié au représentant d'une puissance étrangère, notoirement négationniste, et régulièrement condamnée pour violations des droits de l'homme. C'est par l'éducation et par la sensibilisation aux génocides, au négationnisme, à l'antisémitisme, au racisme et à toutes les discriminations, que les jeunes d'aujourd'hui peuvent se préserver de futures tentations totalitaires. Une chose est sûre : face à un négationnisme d'Etat, il faut une réponse d'Etat. Et cette réponse, c'est la loi [4].

Enfin, notons qu'à l'heure où de courageux intellectuels, historiens et humanistes turcs utilisent – sans équivoque et au péril de leur vie – le mot génocide, il est navrant de constater qu'un membre éminent de l'*intelligentsia* française les laisse au milieu du gué avec une désinvolture accablante. Qu'il nous soit permis ici de signaler, que depuis l'interview de Pierre Nora, la Turquie a connu une vague inquiétante d'arrestations d'intellectuels, parmi lesquels l'éditeur Ragıp Zarakolu, lauréat de nombreux prix pour son action en faveur des droits de l'homme, et la sociologue Busra Esranli, universitaire renommée : tous deux questionnent l'histoire officielle turque sur le génocide arménien et la question kurde. Des « délits d'opinion » qui leur valent d'être incarcérés pour « terrorisme » dans des prisons de haute sécurité.

Ces femmes et ces hommes, qui sont l'honneur de la Turquie, espèrent le soutien de leurs collègues français [5]. Vont-ils pouvoir compter sur celui de Pierre Nora, qui, pour défendre la liberté d'expression en France, avait fait appel à des signatures internationales ?[6]

Séta Papazian

Présidente du Collectif VAN [Vigilance Arménienne contre le Négationnisme]

<http://www.collectifvan.org> – contact@collectifvan.org

[1] Voir ICI <http://www.collectifvan.org/article.php?r=&id=58183> la retranscription de l'interview de Pierre Nora. Ou écouter la bande audio sur **France-Inter** <http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=189863>.

Faut-il s'en étonner ? L'interview, dans laquelle M. Nora stigmatise à plusieurs reprises les « Arméniens » avec un dédain non dissimulé, a déjà trouvé son public : sous le titre « L'historien Pierre Nora réproue énergiquement les agissements du lobby arménien en France », les propos de P. Nora figurent sur le site raciste Armenologie <http://armenologie.blogspot.com/2011/10/lhistorien-pierre-nora-reproue.html>, dont le bandeau annonce « Le peuple arménien, son histoire, ses mœurs, ses mentalités ».

[2] Voir **Rapport de la CEDH** <http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=58222> du 25.10.2011 : « La législation turque expose un professeur d'histoire à la crainte constante d'être poursuivi pour ses opinions sur les événements de 1915 concernant la population arménienne. » Et : Les autorités ont manqué à leur devoir de protéger la vie et la liberté d'expression du journaliste Firat (Hrant) Dink (14.09.2010). <http://cmiskp.echr.coe.int/tkp197/view.asp?item=2&portal=hbkm&action=html&highlight=g%E9nocide%20%7C%20arm%E9nien&sessionid=80792514&skin=hudoc-pr-fr>

[3] « *Le groupe des Arméniens* » :notons l'appellation discriminatoire qui, de plus, écarte de manière réductrice les Français sans attaches arméniennes qui appellent eux aussi à la pénalisation du négationnisme.

[4] Notons que le 4 mai 2011, **Robert Badinter** <http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=53956> a mis en garde contre une loi qui serait rattachée à la loi du 29 janvier 2001 : « Depuis la révision de 2008, un texte qui s'enracine dans un autre autorise le Conseil constitutionnel à se saisir de la constitutionnalité du premier, dès lors que lui serait posée une question prioritaire de constitutionnalité. J'en appelle à tous les hommes de cœur : cette

initiative conduirait au contraire du but poursuivi. » Autrement dit, selon l'ancien Garde des sceaux, la loi pénalisant la négation du génocide arménien ne doit pas être l'Article 2 de la loi du 29 janvier 2001 par laquelle « La France reconnaît publiquement l'existence du génocide arménien », car elle rendrait la loi de 2001 susceptible d'être retoquée au niveau constitutionnel.

[5] Pétitions de soutien à Ragıp Zarakolu et informations [ICI](http://www.collectifvan.org/article.php?r=9&id=58378).
<http://www.collectifvan.org/article.php?r=9&id=58378>

[6] Liste des signataires de l'Appel de Blois. http://www.lph-asso.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=61%3Aliste-des-signataires-de-lappel-de-blois&Itemid=14&lang=fr

Lire aussi : Génocide arménien, les témoins du réseau NILI
<http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=49769>
(ces activistes juifs luttant contre l'Empire ottoman ont été les témoins de l'extermination des Arméniens).

Réagir

Votre adresse de messagerie ne sera pas publiée. Les champs obligatoires sont indiqués avec *

NOM *

ADRESSE DE CONTACT *

COMMENTAIRE

Vous pouvez utiliser ces balises et attributs HTML : <pre> <code>

1 réaction

Denis Donikian

15 novembre 2011 à 20 h 19 min

Bravo Séta. Bien envoyé.

Le site d'information et de débat du judaïsme français

France

Israël

Culture

Religion

Antisémitisme

Nous contacter

L'Arche sur Twitter et Facebook

Copyright © 2011 Fonds Social Juif Unifié. Tous droits réservés



Accueil | France | Israël | Culture **LifeStyle** | Religion | Antisémitisme

Réponse du site Jewpop à l'appel au boycott du festival Jazz'N'Klezmer par le BDS | L'Arche soutient Charlie Hebdo ! | Sortie du livre « Héritages

le Magazine
nouvelle formule

L'Arche
rendez-vous
fin octobre
2011

Novembre 2011
Le sommaire du numéro 635

Abonnez-vous
et bénéficiez de la version
numérique ainsi qu'un
accès exclusif aux
archives (de 1971 à 2011)

facebook

L'Arche
Devenir fan

Votre avis...

Soutenez-vous l'initiative
JCall ?

Oui
 Non
 Sans opinion

Voter Les résultats

FRANCE

Génocide arménien: le dérapage de Pierre Nora -II

Par Séta Papazian | L'Arche | 23/06/2011 | 16h31



Légende : Trois victimes parmi les 1 500 000 Arméniens, hommes, femmes, enfants, vieillards, exterminés lors du génocide perpétré en 1915 dans l'Empire ottoman (Turquie) sur ordre du gouvernement Jeune-Turc dirigé par Talaat Pacha. « Si vous écrasez trois mouches, on peut aussi vous parler d'un génocide » (Pierre Nora, historien, sur France-Inter, le mercredi 12 octobre 2011).

Pierre Nora, historien, Président de la 14e édition des « Rendez-Vous de l'Histoire » à Blois, Président de l'association « Liberté pour l'Histoire » et membre de l'Académie française, régulièrement invité dans les médias, a dérapé en direct sur France-Inter le mercredi 12 octobre 2011, au micro de Bernard Guetta et Thomas Legrand. Des propos hasardeux qui interpellent sur la légitimité de l'historien à s'exprimer sur des sujets qu'il ne maîtrise visiblement pas. Le Collectif VAN réagit sur le site de l'Arche, par une tribune en deux parties dont voici la fin.

Une citoyenneté à deux vitesses

Pierre Nora s'élève contre la variante « arménienne » de la loi Gayssot au motif exécrable que la France ne serait pas responsable du génocide arménien [1]. La République et la notion de citoyenneté seraient ainsi uniquement fondées sur la reconnaissance d'une culpabilité, celle que la France ressent, à juste raison, envers les Juifs qu'elle a livrés à la barbarie nazie.

Faisons donc fi des 500 000 citoyens français descendants des réfugiés arméniens que la France a accueillis au lendemain de la Première Guerre mondiale. Et – bien que tout ceci appartienne à l'Histoire de France – oublions les volontaires et résistants arméniens, survivants du génocide de 1915, qui – de Verdun au Mont Valérien –, sont morts pour une autre idée de la solidarité nationale. Mais faut-il aussi passer à la trappe les multiples accords et traités concernant l'Empire ottoman, initiés ou paraphés par la France ? Le 20 octobre 1921, il y a 90 ans, se scellaient les accords franco-turcs d'Angora [Ankara], où notre pays a bel et bien engagé sa responsabilité.

Puissance mandataire en Cilicie, la France se retirait de Turquie, abandonnant aux mains de l'armée kémaliste, la population arménienne rescapée du génocide de 1915, et qu'elle avait incité à réintégrer ses foyers. Ce fut une boucherie, suivie d'un nouvel exode pour des dizaines de milliers d'Arméniens. Les soldats de l'Armée française d'Orient qui ont versé leur sang dans cette petite Arménie au



Nicolas Sarkozy à l'ONU

21 septembre 2011

Le Billet de Frédéric Encel



Iran, une bombe hautement proliférante

L'enrichissement d'uranium par Téhéran constitue-t-il une menace pour la France et l'Europe ? Parmi les décisionnaires iraniens, il en est qui sont mus par des objectifs eschatologiques où la lutte religieuse est l'impératif subordonnant tous les autres...

Le Billet de Nicole Guedj



Le vrai visage d'Israël

Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, depuis sa création en 1948, l'Etat d'Israël jouit d'une popularité sans équivalent. Pas un jour ne passe sans que ce petit pays, à peine plus grand que la Bretagne, ne fasse la Une des journaux télévisés. Preuve de l'intérêt des médias pour le sujet, Jérusalem concentre le plus grand nombre de correspondants étrangers...après Washington !

L'ArcheMag Pierre Nora, historien, dérape sur la question du génocide arménien. Le collectif VAN réagit dans les colonnes de... <http://t.co/blqdRaCy>
2 minutes ago · reply · retweet · favorite

L'ArcheMag L'Iran, l'Europe et le monde des affaires (par Christoph Heil)... <http://t.co/zkRkPX2l>
8 days ago · reply · retweet · favorite

L'ArcheMag Sortie du CD Musiques Juives baroques: <http://t.co/phoZMwNW> <http://t.co/ETUnLVUT>
10 days ago · reply · retweet · favorite

L'ArcheMag Entre humanité et catastrophisme, une critique du film "Contagion" de Steven Soderbergh (par Paul Roland-Levy)... <http://t.co/ELibZ4xy>
10 days ago · reply · retweet · favorite

PETIT LEXIQUE TWITTER

@nom "nom" est un autre utilisateur sur Twitter.

RT ("re-tweet") : on fait suivre le texte d'un autre.

#mot "mot" est un mot-clé utilisé par la communauté Twitter.

nord de la Syrie ont aujourd'hui, pour seul linceul, le mépris de M. Nora...

Crime contre l'humanité et génocide

M. Nora devrait visionner l'excellent documentaire allemand « *Aghet* » (« *Catastrophe* » en arménien), diffusé sur Arte le 20 avril 2011. Le film rappelle que la notion de crime contre l'humanité a été invoquée pour la première fois le 24 mai 1915, dans la déclaration *de la France*, de l'Angleterre et de la Russie qui dénonçaient les exactions contre les Arméniens de l'Empire ottoman. Devrait-on clouer au pilori ces Etats et leurs hommes politiques qui ont « qualifié l'histoire » ? Faudrait-il s'insurger contre le fait que, dès 1915, la France ait mis l'accent sur la défense des droits de l'homme, à partir du cas arménien ? N'est-ce pas pourtant ce qui a permis au concept de crime contre l'humanité de s'imposer ensuite à Nuremberg et d'y définir l'entreprise monstrueuse de destruction industrielle des Juifs d'Europe ?

L'historien affirme sans rire que le crime contre l'humanité consiste à « punir des gens qui sont encore vivants et les poursuivre jusqu'à ce qu'ils soient morts ». *Quid* alors de la Convention sur l'imprescriptibilité des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, entrée en vigueur le 11 novembre 1970 ?

Le génocide arménien est un événement historique avéré, validé au niveau international par l'inventeur même du mot *génocide*, Raphael Lemkin, dont les témoignages précieux sont à écouter dans « *Aghet* » [2] C'est un fait incontestable qui a été établi depuis des décennies par les plus grands chercheurs français, américains, israéliens, allemands, danois, suédois, italiens, turcs, arméniens, spécialistes des génocides.

Les seules archives de la Turquie (avant épuration ou falsification) – avec entre autres, le procès des responsables du génocide à Constantinople en 1919 ou les *Carnets de Talaat Pacha*, le bourreau du peuple arménien – et celles de ses alliés allemands, suffisent à convaincre les plus exigeants. Tout comme les archives des gigantesques opérations d'aide humanitaire internationales, diligentées à l'époque pour porter secours aux Arméniens. La loi que P. Nora redoute n'empêcherait d'ailleurs pas une forme particulièrement perverse de déni : le négationnisme par omission, « l'arme fatale » par excellence. Les communications, les publications, les émissions consacrées aux génocides du XXe siècle, à la Grande Guerre, à l'histoire de la Turquie, qui font un **silence absolu** sur les Arméniens et leur extermination, sont légions. Cette « purification » de faits historiques ne choque-t-elle pas P. Nora ? [3]

Le génocide arménien, une idéologie ?

La Justice est désarmée : elle n'a pas su (ou pas voulu ?) répondre aux multiples offenses qui se produisent en France. Qu'il s'agisse des manifestations à Paris des sinistres *Comités Talaat Pacha* (que penserait-on de *Comités Adolf Hitler* défilant Place de la Bastille ?), de la manifestation lyonnaise du 18 mars 2006 qui a mis en évidence la dangerosité des extrémistes Loups Gris, des profanations et destructions de stèles à la mémoire du génocide arménien, du procès perdu par une association arménienne face au Consul Général de Turquie à Paris et à son hébergeur internet concernant la mise en ligne d'un texte intitulé « *Allégations arméniennes et faits historiques* », ou des violences non punies à l'encontre de jeunes Français d'origine arménienne, agressés aux cris de « *Nos parents ont massacré vos parents et on va finir le travail. On va tous vous brûler !* » [4], tout démontre un vide juridique préoccupant.

« *Le passé a cessé d'être un savoir pour devenir un enjeu* » a-t-on entendu en clôture des Rendez-Vous de l'Histoire à Blois d'octobre 2011. Effectivement. Il importe donc de protéger les citoyens qui s'épuisent à préserver ce savoir sur le passé, face à des enjeux géostratégiques démesurés. Quel recours autre que légal peut-on leur offrir pour freiner la prolifération d'un négationnisme étatique étranger sur les territoires de la République française ?

Pierre Nora – dont on attend qu'il fasse des excuses au lieu de se poser en victime d'attaques incessantes (en impliquant, au passage, un BHL pourtant favorable à la pénalisation) – a, depuis l'interview du 12 octobre, enfoncé le clou. Après avoir, sur France-Inter, suggéré que le génocide des Arméniens équivalait à trois mouches écrasées, il s'est défendu dans la Nouvelle République du 15 octobre 2011 : « *le mot de*

génocide est très codé et des idéologies s'en emparent ». Est-ce à dire que, pour P. Nora, le génocide arménien est une idéologie ? Comment qualifie-t-il alors le négationnisme de l'Etat turc ? [5]

S'il était opposé aux lois dites mémorielles au nom du libre examen et de la liberté d'expression, l'historien Pierre Vidal-Naquet n'en tenait pas moins, pour sa part, un discours sans ambiguïté: « *Le cas le plus douloureux peut-être est, dans ce domaine, le cas de l'historiographie turque du génocide arménien de 1915. (...) Mettons-nous à la place des minorités arméniennes un peu partout dans le monde. Imaginons Faurisson ministre, Faurisson général, Faurisson ambassadeur, Faurisson membre influent des Nations unies, Faurisson répondant dans la presse chaque fois qu'il est question du génocide des Juifs, bref un Faurisson d'État doublé d'un Faurisson international et, avec tout cela, Talaat-Himmler jouissant depuis 1943 d'un mausolée solennel dans la capitale [6]* ».

L'éthique professionnelle de l'historien implique méthodologie historique et respect de la vérité historique. En s'exprimant – mal – sur un sujet qu'il dit lui-même ne pas maîtriser, Pierre Nora ne nuit-il pas à la profession d'historien qu'il prétend justement protéger?

Au nom de « *Trois mouches écrasées* ».

En mémoire des 1 500 000 victimes du génocide arménien de 1915.

Séta Papazian

Présidente du Collectif VAN [Vigilance Arménienne contre le Négationnisme]

<http://www.collectifvan.org> – contact@collectifvan.org

[1] Voir la retranscription de l'interview de Pierre Nora : <http://www.collectifvan.org/article.php?r=&id=58183>.

Ou écouter la bande audio sur France-Inter <http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=189863>.

Faut-il s'en étonner ? L'interview, dans laquelle M. Nora stigmatise à plusieurs reprises les « *Arméniens* » avec un dédain non dissimulé, a déjà trouvé son public : son script figure sur le site raciste Arménologie, dont le bandeau annonce « *Le peuple arménien, son histoire, ses mœurs, ses mentalités* ». <http://armenologie.blogspot.com/2011/10/historien-pierre-nora-reprouve.html>.

[2] Le reportage *Aghet* exhume une interview de **Raphael Lemkin**, diffusée sur CBS en 1949, dans laquelle le juriste juif polonais laisse un témoignage qui a valeur de testament historique pour les Arméniens : « ***J'ai commencé à être intéressé par les génocides, car cela est arrivé si souvent. C'est arrivé aux Arméniens, et après les Arméniens, qui ont été très désavantagés par le Traité de Versailles, car les auteurs du génocide n'avaient pas été punis, (...)*** »

Aghet http://www.dailymotion.com/video/xid37z_ghet-1915-le-genocide-armenien_news#rel-page-5.

Voir aussi un autre extrait vidéo de cette même interview de Raphael Lemkin. On y entend la conclusion de la phrase : « ***C'est arrivé aux Arméniens, et après les Arméniens, (...) Hitler est entré en action.*** » <http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=50435>

[3] Un fils de déporté juif, outré, a signalé au Collectif VAN la censure du génocide arménien dans les programmes du Festival Travelling Istanbul (Saison turque en France sous l'égide du ministère français de la Culture)<http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=41499>.

[4] Agression du 27/11/2004 à Valence : les auteurs ont été condamnés à 1 € symbolique avec dispense de peine. <http://collectifvan.org/article.php?r=2&id=133> – <http://www.collectifvan.org/article.php?r=9&id=6581>

[5] Interview de Pierre Nora dans La Nouvelle République : <http://www.collectifvan.org/article.php?r=&id=57989>. A propos d'idéologie négationniste, voir notre article au sujet du site du Ministère turc de la Culture <http://collectifvan.org/article.php?r=0&id=33096> qui

met en ligne en 8 langues sa contestation des « allégations arméniennes ».

[6] Pierre Vidal-Naquet – Les Assassins de la mémoire – Chapitre V. L'HISTOIRE ET LA NATION – <http://www.anti-rev.org/textes/VidalNaquet87c/>

Le Mausolée de Talaat Pacha, grand ordonnateur du génocide des Arméniens, est situé à Istanbul, à côté de celui d'Enver Pacha, Ministre de la guerre du gouvernement Jeune-Turc en 1915. Talaat Pacha, dont les cendres ont été rendues au gouvernement turc par Hitler, est honoré comme un héros en Turquie, avec des écoles et des avenues à son nom.

<http://www.flickr.com/photos/blogtrotters/421409587/in/photostream> – <http://www.flickr.com/photos/blogtrotters/421409588/in/photostream>

Lire aussi :

Génocide arménien: le dérapage de Pierre Nora (I)

<http://larchemag.fr/2011/11/14/179/genocide-armenien-le-derapage-historique-de-pierre-nora-i/>

Génocide arménien, les témoins du réseau NILI

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=49769>

(ces activistes juifs luttant contre l'Empire ottoman ont été les témoins de l'extermination des Arméniens).

<http://www.anciens-combattants-armeniens.org/sauvegarde%20legion-etrangere.htm>

<http://radioarmenie.com/chroniques/130-souren-panossian/1352-la-lon-etrang-pendant-la-premi-guerre-mondiale-.html>

<http://www.anciens-combattants-armeniens.org/manouchian.htm>

<http://www.imprescriptible.fr/mandelstam/c12>

http://www2.ohchr.org/french/law/crimes_de_guerre.htm

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=&id=57989>

Réagir

Votre adresse de messagerie ne sera pas publiée. Les champs obligatoires sont indiqués avec *

NOM *

ADRESSE DE CONTACT *

COMMENTAIRE

Vous pouvez utiliser ces balises et attributs HTML : <pre> <code>

Le site d'information et de débat du judaïsme français

France

Nous contacter

Israël

L'Arche sur Twitter et Facebook

Culture

Copyright © 2011 Fonds Social Juif Unifié. Tous droits réservés

Religion

Antisémitisme